NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
GENERALE

A/3926
19 septembre 1958
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Treizième session

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA TREIZIEME SESSION ORDINAIRE, REPARTITION ENTRE LES COMMISSIONS DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA SESSION

Premier rapport du Bureau

1. A ses 117ème, 118ème et 119ème séances, tenues les 17 et 19 septembre 1958, le Bureau a examiné l'ordre du jour provisoire de la treizième session de l'Assemblée générale (A/3846), la liste supplémentaire de questions proposées pour inscription à l'ordre du jour (A/3894) et les demandes d'inscription de questions nouvelles présentées par les Etats-Unis d'Amérique (A/3902) et par l'Union des Républiques socialistes soviétiques (A/3915) qui figurent dans le mémoire du Secrétaire général relatif à l'adoption de l'ordre du jour et à la répartition entre les Commissions des questions inscrites à l'ordre du jour (A/BUR/148 et Add.1/Rev.1, anglais seulement). Le Bureau a également examiné deux autres demandes d'inscription de questions nouvelles présentées par la République socialiste soviétique d'Ukraine (A/3920 et Add.1) et par l'URSS (A/3925).

2. Le Bureau a approuvé la proposition du Secrétaire général (A/BUR/148, paragraphe 3) tendant à ce que le point 29 de l'ordre du jour comporte un nouvel alinéa c) intitulé "Création d'un service international d'administrateurs".

3. Son attention ayant été appelée sur la demande formulée par le Conseil économique et social dans sa résolution 683 C (XXVI) concernant la liberté de l'information (A/BUR/148, paragraphe 4), le Bureau a décidé de recommander de supprimer, au point 35 de l'ordre du jour, l'alinéa c) intitulé "Rapports du Conseil économique et social et de la Commission des droits de l'homme".

4. Le Bureau a approuvé une proposition du Secrétaire général (A/BUR/148, paragraphe 5) tendant à ce que l'Assemblée examine le budget annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique à propos du point 50 de l'ordre du jour intitulé :

"Coordination, sur le plan administratif et budgétaire, de l'action de l'Organisation des Nations Unies et de celle des institutions spécialisées".

5. D'autre part, le Bureau a approuvé le libellé proposé par le Secrétaire général (A/BUR/148, paragraphe 6) pour l'alinéa d) du point 53 de l'ordre du jour.

6. Sur la proposition des représentants de l'Indonésie et de Ceylan, le Bureau a décidé de faire de la question "Interdiction de l'utilisation de l'espace cosmique à des fins militaires, suppression des bases militaires étrangères situées sur le territoire d'autres pays et coopération internationale touchant l'étude de l'espace cosmique", proposée par l'URSS, et de la question "Programme de coopération internationale en ce qui concerne l'espace extra-atmosphérique", proposée par les Etats-Unis, les alinéas a) et b) respectivement d'une question générale intitulée "Question de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques".

7. Par 13 voix contre 5, avec une abstention (voir A/BUR/SR.117, page 8), le Bureau a approuvé une proposition du représentant des Etats-Unis tendant à ce que l'intitulé du point 61 de l'ordre du jour, proposé par la Tchécoslovaquie, soit modifié comme suit : "Mesures tendant à instaurer et à promouvoir des relations pacifiques et de bon voisinage entre Etats".

8. Le représentant de l'Inde a expliqué que son gouvernement, sans préjuger l'intérêt de la question, n'avait pas l'intention d'insister pour que le point 64 de l'ordre du jour (Questions du continent antarctique) soit examiné à la présente session; le Bureau a donc noté que cette question était retirée de l'ordre du jour de la treizième session.

9. Après avoir entendu des déclarations du représentant de l'Union Sud-Africaine sur les points 62 (Traitement des personnes d'origine indienne) et 69 (Question du conflit racial en Afrique du Sud, provoqué par la politique d'apartheid du Gouvernement de l'Union Sud-Africaine), des représentants de la France, de l'Australie et de l'Indonésie sur le point 65 (Question algérienne) et des représentants de la Turquie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Grèce et de l'Australie sur le point 70 (Question de Chypre), le Bureau a décidé de recommander l'inscription de ces points à l'ordre du jour.

10. Le représentant de la Hongrie a fait une déclaration sur le point 71 (La situation en Hongrie); après discussion, le Bureau a décidé par 15 voix contre 3, avec 2 abstentions, de recommander l'inscription de ce point à l'ordre du jour.

11. En ce qui concerne le point 63 (Question de la représentation de la Chine à l'Organisation des Nations Unies) /proposée par l'Inde/, le représentant de l'Inde a été invité à prendre place à la table du Bureau et a fait une déclaration.

12. Le représentant des Etats-Unis a proposé que le Bureau recommande à l'Assemblée générale l'adoption du projet de résolution suivant :

"L'Assemblée générale

1. Décide de rejeter la demande de l'Inde tendant à inscrire à l'ordre du jour de la treizième session ordinaire la question intitulée "Question de la représentation de la Chine à l'Organisation des Nations Unies";

2. Décide de n'examiner, à sa treizième session ordinaire, aucune proposition tendant à exclure les représentants du Gouvernement de la République de Chine ou à faire siéger des représentants du Gouvernement central du peuple de la République populaire de Chine.".

13. A la suite d'un débat au cours duquel a été soulevée la question de savoir si le Bureau avait compétence pour examiner ce projet de résolution, le Président a décidé qu'en vertu, du règlement intérieur le Bureau était compétent pour en connaître. La décision du Président a été contestée par le représentant de l'URSS. Elle a été maintenue par 10 voix contre 3, avec 7 abstentions.

14. Une motion du représentant des Etats-Unis tendant à mettre aux voix le projet de résolution des Etats-Unis avant la demande d'inscription présentée par l'Inde a été adoptée par 10 voix contre 4, avec 5 abstentions.

15. Le Bureau s'est alors prononcé par un vote par appel nominal sur le projet de résolution des Etats-Unis; les résultats du vote ont été les suivants :

Le paragraphe 1 a été approuvé par 12 voix contre 7, avec 2 abstentions.

Le paragraphe 2 a été approuvé par 11 voix contre 7, avec 3 abstentions.

L'ensemble du projet de résolution a été approuvé par 12 voix contre 7, avec 2 abstentions.

16. La résolution 683 F (XXVI) adoptée à la vingt-sixième session du Conseil économique et social a été portée à l'attention du Bureau. Dans cette résolution, le Conseil recommande à l'Assemblée générale de consacrer une séance spéciale, qui aurait lieu le 10 décembre 1958, à la célébration du dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le Bureau a décidé de faire à l'Assemblée générale une recommandation dans ce sens.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

17. Compte tenu des paragraphes 2 à 15 ci-dessus, le Bureau recommande à l'Assemblée générale d'adopter, pour la treizième session ordinaire, l'ordre du jour que voici :

ORDRE DU JOUR DE LA TREIZIEME SESSION

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation de la Nouvelle-Zélande.

2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

3. Pouvoirs des représentants à la treizième session de l'Assemblée générale :
   a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs;
   b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

4. Election du Président.

5. Constitution des Grandes Commissions et élection de leurs bureaux.

6. Election des Vice-Présidents.

7. Communication du Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte.

8. Adoption de l'ordre du jour.

9. Ouverture de la discussion générale.

10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation.

11. Rapport du Conseil de sécurité.

12. Rapport du Conseil économique et social.

13. Rapport du Conseil de tutelle.

14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

15. Election de trois membres non permanents du Conseil de sécurité.

16. Election de six membres du Conseil économique et social.

17. Election de trois membres du Conseil de tutelle.

18. Nomination des membres de la Commission d'observation pour la paix.

19. Nomination de membres de la Commission du désarmement.

20. Election du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

21. Question d'un amendement à apporter à la Charte des Nations Unies, conformément à la procédure prévue à l'Article 108 de la Charte, en vue d'augmenter le nombre des membres non permanents du Conseil de sécurité et le nombre des voix requises pour les décisions de cet organe.

22. Question d'un amendement à apporter à la Charte des Nations Unies, conformément à la procédure prévue à l'Article 108 de la Charte, en vue d'augmenter le nombre des membres du Conseil économique et social.

23. Question d'un amendement à apporter au Statut de la Cour internationale de Justice, conformément à la procédure prévue à l'Article 108 de la Charte des Nations Unies et à l'Article 69 du Statut de la Cour, en vue d'augmenter le nombre des membres de la Cour internationale de Justice.

24. Question de Corée : rapport de la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée.

25. Effets des radiations ionisantes :

    a) Rapport du Comité scientifique pour l'étude des effets des radiations ionisantes;

    b) Rapport du Secrétaire général sur le renforcement et l'élargissement de l'activité scientifique dans ce domaine.

26. Rapport du Directeur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

27. Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée :

    a) Rapport de l'Agent général de l'Agence;

    b) Rapport d'activité de l'Administrateur chargé des tâches restantes de l'Agence.

28. Développement économique des pays sous-développés :

    a) Création du Fonds spécial : rapports de la Commission préparatoire du Fonds spécial et du Conseil économique et social;

    b) Problèmes fiscaux internationaux : rapport du Conseil économique et social;

29. Programmes d'assistance technique :

    a) Rapport du Conseil économique et social;

    b) Confirmation des allocations de fonds du Programme élargi d'assistance technique;

    c) Création d'un service international d'administrateurs.

30. Question de l'aide à la Libye.

31. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

32. Projets de Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme.

33. Recommandations concernant le respect, sur le plan international, du droit des peuples et des nations à disposer d'eux-mêmes.

34. Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme : rapport du Conseil économique et social.

35. Liberté de l'information : rapport du Secrétaire général sur les consultations concernant le projet de convention relative à la liberté de l'information.

36. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte : rapports du Secrétaire général et du Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes :

    a) Renseignements relatifs à la situation sociale;

    b) Renseignements relatifs à la situation dans d'autres domaines;

    c) Questions générales relatives à la communication et à l'examen des renseignements;

    d) Méthodes de reproduction des résumés des renseignements relatifs aux territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général;

    e) Rapport du Secrétaire général sur les faits nouveaux qui pourraient être liés à l'association de territoires non autonomes à la Communauté économique européenne;

    f) Offres de moyens d'études et de formation, au titre de la résolution 845 (IX) du 22 novembre 1954 : rapport du Secrétaire général.

37. Question de la reconduction du Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes : rapport du Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.

38. Election, le cas échéant, aux sièges devenus vacants au Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.

39. Question du Sud-Ouest Africain :

a) Rapport du Comité de bons offices pour le Sud-Ouest Africain;

b) Rapport du Comité du Sud-Ouest Africain;

c) Etude de l'action juridique permettant d'assurer le respect des obligations assumées par la Puissance mandataire en vertu du mandat sur le Sud-Ouest Africain : reprise de l'examen du rapport spécial du Comité du Sud-Ouest Africain;

d) Election de trois membres du Comité du Sud-Ouest Africain.

40. Avenir du Togo sous administration française : rapport du Commissaire des Nations Unies chargé de superviser les élections et rapport du Conseil de tutelle à ce sujet.

41. Question de la frontière entre le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne et l'Ethiopie : rapports du Gouvernement éthiopien et du Gouvernement italien.

42. Rapports financiers et comptes, et rapports du Comité des commissaires aux comptes :

a) Organisation des Nations Unies (exercice terminé le 31 décembre 1957);

b) Fonds des Nations Unies pour l'enfance (exercice terminé le 31 décembre 1957);

c) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (exercice terminé le 31 décembre 1957);

d) Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée (exercice terminé le 30 juin 1958);

e) Fonds des Nations Unies pour les réfugiés (exercice terminé le 31 décembre 1957).

43. Budget additionnel pour l'exercice 1958.

44. Projet de budget pour l'exercice 1959.

45. Nominations aux postes devenus vacants dans les organes subsidiaires de l'Assemblée générale :

a) Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

b) Comité des contributions;

c) Comité des commissaires aux comptes;

d) Comité des placements : confirmation de la nomination faite par le Secrétaire général;

e) Tribunal administratif des Nations Unies;

f) Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.

46. Rapport du Comité de négociation des fonds extra-budgétaires.

47. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions.

48. Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies : rapport annuel du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

49. Rapports de vérification des comptes concernant les dépenses effectuées par les institutions spécialisées, au titre du Compte spécial de l'assistance technique.

50. Coordination, sur le plan administratif et budgétaire, de l'action de l'Organisation des Nations Unies et de celle des institutions spécialisées : rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

51. Contrôle et limitation de la documentation :

a) Rapport du Comité chargé d'étudier le contrôle et la limitation de la documentation;

b) Rapport du Secrétaire général.

52. Offre, par le Gouvernement chilien, d'un terrain à Santiago pour servir d'emplacement à des bureaux de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales : rapport du Secrétaire général et observations y relatives du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

53. Questions relatives au personnel :

a) Répartition géographique du personnel du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général;

b) Proportion des fonctionnaires nommés pour une durée déterminée;

c) Rémunération soumise à retenue pour pension;

d) Statut du personnel de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général.

54. Ecole internationale des Nations Unies et locaux pour les délégations : rapports du Secrétaire général.

55. Action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information : rapport du Comité d'experts chargé d'étudier l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, et observations et recommandations formulées par le Secrétaire général au sujet de ce rapport.

56. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa dixième session.

57. Question de la procédure arbitrale.

58. Question d'une étude à entreprendre sur le régime juridique des eaux historiques, y compris les baies historiques.

59. Question de la convocation d'une deuxième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer.

60. Question de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques :

a) Interdiction de l'utilisation de l'espace cosmique à des fins militaires, suppression des bases militaires étrangères situées sur le territoire d'autres pays et coopération internationale touchant l'étude de l'espace cosmique;

b) Programme de coopération internationale en ce qui concerne l'espace extra-atmosphérique.

61. Mesures tendant à instaurer et à promouvoir des relations pacifiques et de bon voisinage entre Etats.

62. Traitement des personnes d'origine indienne établies dans l'Union Sud-Africaine.

a) Rapport du Gouvernement de l'Inde;

b) Rapport du Gouvernement du Pakistan.

63. Question algérienne.

64. Question du désarmement.

65. Force d'urgence des Nations Unies :

a) Prévisions de dépenses relatives à l'entretien de la Force;

b) Rapport d'activité concernant la Force;

c) Etude sommaire sur l'expérience tirée de la création et du fonctionnement de la Force.

66. Rapport du Secrétaire général concernant la deuxième Conférence internationale des Nations Unies sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

67. Question du conflit racial en Afrique du Sud, provoqué par la politique d'apartheid du Gouvernement de l'Union Sud-Africaine.

68. Question de Chypre.

69. La situation en Hongrie.

70. Cessation des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène.

71. Organisation d'une année internationale de la santé publique et de la recherche médicale.

72. Réduction de 10 à 15 pour 100 des budgets militaires de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la France et utilisation d'une partie des sommes économisées pour l'assistance aux pays sous-développés.

II. REPARTITION ENTRE LES COMMISSIONS DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

18. Le Bureau a approuvé, après y avoir apporté les modifications et additions indiquées ci-après, la répartition des questions entre les Commissions proposée par le Secrétaire général dans son mémoire (A/BUR/148) :

a) Sur la proposition du représentant de l'Australie, le Bureau a décidé de recommander que les alinéas b) et c) de la question relative à la Force d'urgence des Nations Unies soient examinés par la Commission politique spéciale et non en séance plénière.

b) Après avoir rejeté, par 12 voix contre 6, avec 2 abstentions, une proposition du représentant de l'URSS tendant à faire examiner la question des effets des radiations ionisantes par la Commission politique spéciale, le Bureau, sur la proposition du représentant du Royaume-Uni, a décidé par 13 voix contre 4, avec 2 abstentions, de recommander que la question "Mesures tendant à instaurer et à promouvoir des relations pacifiques et de bon voisinage entre Etats" soit renvoyée à la Commission politique spéciale,et non à la Première Commission.

c) Le Bureau a décidé de recommander que la section VI du Chapitre I du rapport du Conseil économique et social, contenant les recommandations du Conseil sur l'augmentation du nombre de ses membres, soit renvoyée aussi à la Deuxième Commission qui l'examinera si possible avant que la Commission politique spéciale ne le fasse elle-même.

d) Le Bureau a décidé de recommander que les deux questions nouvelles proposées par l'URSS (A/3915 et A/3925) soient renvoyées à la Première Commission.

e) Après discussion, le Bureau a décidé, sur la proposition du représentant de la Grèce, de renvoyer à la Troisième Commission la question proposée par la République socialiste soviétique d'Ukraine touchant l'organisation d'une année internationale de la santé publique et de la recherche médicale (A/3920 et Add.1), sous réserve que les questions financières, administratives ou de coordination qui en découleraient soient soumises à la Cinquième Commission en temps opportun.

f) Le Président a appelé l'attention du Bureau sur la résolution adoptée le 27 avril 1958 par la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, au sujet des expériences nucléaires en haute mer (A/CONF.13/L.56, page 1), et a proposé de renvoyer cette résolution à la Première Commission afin qu'elle l'étudie en même temps que le point de l'ordre du jour correspondant.

19. Se référant à la résolution 684 (VII), le représentant du Mexique a exprimé l'espoir que, conformément aux termes de cette résolution, celles des questions examinées par les autres Commissions qui présenteraient des aspects juridiques seraient, si besoin est, renvoyées pour avis à la Sixième Commission.

Séances plénières

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation de la Nouvelle-Zélande.

2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

3. Pouvoirs des représentants à la treizième session de l'Assemblée générale :
   a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs;
   b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

4. Election du Président.

5. Constitution des Grandes Commissions et élection de leurs bureaux.

6. Election des Vice-Présidents.

7. Communication du Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte.

8. Adoption de l'ordre du jour.

9. Ouverture de la discussion générale.

10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation.

11. Rapport du Conseil de sécurité.

12. Rapport du Conseil économique et social (chapitre premier à l'exception de la section VI et chapitres VIII et IX).

13. Election de trois membres non permanents du Conseil de sécurité.

14. Election de six membres du Conseil économique et social.

15. Election de trois membres du Conseil de tutelle.

16. Nomination des membres de la Commission d'observation pour la paix.

17. Nomination de membres de la Commission du désarmement.

18. Election du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

19. La situation en Hongrie.

20. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

21. Rapport du Secrétaire général concernant la deuxième Conférence internationale des Nations Unies sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

Première commission

1. Question de Corée : rapport de la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée.

2. Question de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques :

   a) Interdiction de l'utilisation de l'espace cosmique à des fins militaires, suppression des bases militaires étrangères situées sur le territoire d'autres pays et coopération internationale touchant l'étude de l'espace cosmique;

   b) Programme de coopération internationale en ce qui concerne l'espace extra-atmosphérique.

3. Question algérienne.

4. Question du désarmement.

5. Question de Chypre.

6. Effets des radiations ionisantes :

   a) Rapport du Comité scientifique pour l'étude des effets des radiations ionisantes;

   b) Rapport du Secrétaire général sur le renforcement et l'élargissement de l'activité scientifique dans ce domaine.

7. Cessation des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène.

8. Réduction de 10 à 15 pour 100 des budgets militaires de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la France et utilisation d'une partie des sommes économisées pour l'assistance aux pays sous-développés.

Commission politique spéciale

1. Question d'un amendement à apporter à la Charte des Nations Unies, conformément à la procédure prévue à l'Article 108 de la Charte, en vue d'augmenter le nombre des membres non permanents du Conseil de sécurité et le nombre des voix requises pour les décisions de cet organe.

2. Question d'un amendement à apporter à la Charte des Nations Unies conformément à la procédure prévue à l'Article 108 de la Charte, en vue d'augmenter le nombre des membres du Conseil économique et social.

3. Question d'un amendement à apporter au Statut de la Cour internationale de Justice, conformément à la procédure prévue à l'Article 108 de la Charte des Nations Unies et à l'Article 69 du Statut de la Cour, en vue d'augmenter le nombre des membres de la Cour internationale de Justice.

4. Rapport du Conseil économique et social (chapitre premier, section VI)*.

5. Traitement des personnes d'origine indienne établies dans l'Union Sud-Africaine:

   a) Rapport du Gouvernement de l'Inde;

   b) Rapport du Gouvernement du Pakistan.

6. Question du conflit racial en Afrique du Sud, provoqué par la politique d'apartheid du Gouvernement de l'Union Sud-Africaine.

7. Rapport du Directeur de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

8. Force d'urgence des Nations Unies :

   a) Rapport d'activité concernant la Force;

   b) Etude sommaire sur l'expérience tirée de la création et du fonctionnement de la Force.

9. Mesures tendant à instaurer et à promouvoir des relations pacifiques et de bon voisinage entre Etats.

Deuxième Commission

1. Développement économique des pays sous-développés :

   a) Création du Fonds spécial : rapports de la Commission préparatoire du Fonds spécial et du Conseil économique et social;

   b) Problèmes fiscaux internationaux : rapport du Conseil économique et social.

2. Programmes d'assistance technique :

   a) Rapport du Conseil économique et social;

   b) Confirmation des allocations de fonds du Programme élargi d'assistance technique;

   c) Création d'un service international d'administrateurs.

3. Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée :

   a) Rapport de l'Agent général de l'Agence;

   b) Rapport d'activité de l'Administrateur chargé des tâches restantes de l'Agence.

4. Question de l'aide à la Libye.

5. Rapport du Conseil économique et social (chapitre I, section VI, chapitres II, III, IV et V).

---

* Question également renvoyée à la Deuxième Commission qui l'examinera à propos du point 5 de son ordre du jour.

Troisième Commission

1. Rapport du Conseil économique et social (chapitres VI et VII).

2. Projets de Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme.

3. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

4. Recommandations concernant le respect, sur le plan international, du droit des peuples et des nations à disposer d'eux-mêmes.

5. Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme : rapport du Conseil économique et social.

6. Liberté de l'information : rapport du Secrétaire général sur les consultations concernant le projet de convention relative à la liberté de l'information.

7. Organisation d'une année internationale de la santé publique et de la recherche médicale.

Quatrième Commission

1. Question du Sud-Ouest Africain :

   a) Rapport du Comité de bons offices pour le Sud-Ouest Africain;

   b) Rapport du Comité du Sud-Ouest Africain;

   c) Etude de l'action juridique permettant d'assurer le respect des obligations assumées par la Puissance mandataire en vertu du Mandat sur le Sud-Ouest Africain : reprise de l'examen du rapport spécial du Comité du Sud-Ouest Africain;

   d) Election de trois membres du Comité du Sud-Ouest Africain.

2. Rapport du Conseil de tutelle.

3. Avenir du Togo sous administration française : rapport du Commissaire des Nations Unies chargé de superviser les élections et rapport du Conseil de tutelle à ce sujet.

4. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte : rapports du Secrétaire général et du Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes :

   a) Renseignements relatifs à la situation sociale;

   b) Renseignements relatifs à la situation dans d'autres domaines;

   c) Questions générales relatives à la communication et à l'examen des renseignements;

   d) Méthodes de reproduction des résumés des renseignements relatifs aux territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général;

e) Rapport du Secrétaire général sur les faits nouveaux qui pourraient être liés à l'association de territoires non autonomes à la Communauté économique européenne;

f) Offres de moyens d'études et de formation, au titre de la résolution 845 (IX) du 22 novembre 1954 : rapport du Secrétaire général.

5. Question de la reconduction du Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes : rapport du Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.

6. Election, le cas échéant, aux sièges devenus vacants au Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.

7. Question de la frontière entre le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne et l'Ethiopie : rapports du Gouvernement éthiopien et du Gouvernement italien.

Cinquième Commission

1. Rapports financiers et comptes, et rapports du Comité des commissaires aux comptes :

a) Organisation des Nations Unies (exercice terminé le 31 décembre 1957);

b) Fonds des Nations Unies pour l'enfance (exercice terminé le 31 décembre 1957);

c) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (exercice terminé le 31 décembre 1957);

d) Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée (exercice terminé le 30 juin 1958);

e) Fonds des Nations Unies pour les réfugiés (exercice terminé le 31 décembre 1957).

2. Budget additionnel pour l'exercice 1958.

3. Projet de budget pour l'exercice 1959.

4. Nominations aux postes devenus vacants dans les organes subsidiaires de l'Assemblée générale :

a) Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

b) Comité des contributions;

c) Comité des commissaires aux comptes;

d) Comité des placements : confirmation de la nomination faite par le Secrétaire général;

e) Tribunal administratif des Nations Unies;

f) Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.

/...

5. Rapport du Comité de négociation des fonds extrabudgétaires.

6. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions.

7. Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies : rapport annuel du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

8. Rapports de vérification des comptes concernant les dépenses effectuées par les institutions spécialisées, au titre du Compte spécial de l'assistance technique.

9. Coordination, sur le plan administratif et budgétaire, de l'action de l'Organisation des Nations Unies et de celle des institutions spécialisées : rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

10. Rapport du Conseil économique et social (chapitre X).

11. Contrôle et limitation de la documentation :

    a) Rapport du Comité chargé d'étudier le contrôle et la limitation de la documentation;

    b) Rapport du Secrétaire général.

12. Offre, par le Gouvernement chilien, d'un terrain à Santiago pour servir d'emplacement à des bureaux de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales : rapport du Secrétaire général et observations y relatives du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

13. Questions relatives au personnel :

    a) Répartition géographique du personnel du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général;

    b) Proportion des fonctionnaires nommés pour une durée déterminée;

    c) Rémunération soumise à retenue pour pension;

    d) Statut du personnel de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Secrétaire général.

14. Ecole internationale des Nations Unies et locaux pour les délégations : rapports du Secrétaire général.

15. Action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information : rapport du Comité d'experts chargé d'étudier l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, et observations et recommandations formulées par le Secrétaire général au sujet de ce rapport.

16. Force d'urgence des Nations Unies : prévisions de dépenses relatives à l'entretien de la Force.

Sixième Commission

1. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa dixième session.

2. Question de la procédure arbitrale.

3. Question d'une étude à entreprendre sur le régime juridique des eaux historiques, y compris les baies historiques.

4. Question de la convocation d'une deuxième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer.

III. ORGANISATION DE LA TREIZIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Sur la proposition du Secrétaire général (A/BUR/148), le Bureau recommande à l'Assemblée générale d'approuver les dispositions suivantes relatives à l'horaire des séances :

a) Les séances plénières et les séances de Commission commenceront à 10 h. 30 et à 15 heures.

b) La semaine de travail sera de cinq jours, étant entendu qu'il pourra y avoir, en cas de besoin, des séances prolongées le samedi matin.

Conformément à l'article 2 du règlement intérieur, le Bureau recommande à l'Assemblée générale d'approuver la date du 12 décembre 1958 comme date de clôture de la treizième session.